

# LACELLE INFO

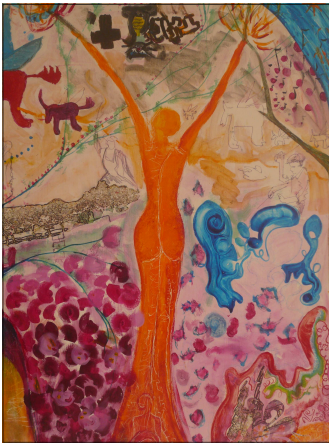
Mairie de Lacelle  
Le Bourg  
19170 Lacelle

[www.lacelle.correze.net/](http://www.lacelle.correze.net/)

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LACELLE-CORREZE

LACELLE-Info 2010-3

## EDITO de Mme le MAIRE



Je souhaite renouveler tous nos remerciements aux associations Lacelloises qui ont chacune à leur façon fait bouger notre commune : voyage, musique, brocante, art plastique, balade touristique, toute la communauté a trouvé son moment et l'a fait partager au-delà de nos frontières.

Merci à tous ces bénévoles engagés et à ceux qui s'y sont joint avec générosité ils sou-

tiennent la vie et sont précieux à notre optimisme. Qu'ils gardent courage et désir, déjà aujourd'hui leurs actions font parler d'elles et donnent envie de s'arrêter là, chez nous !

L'automne arrive, il est temps de reprendre les travaux, nous attendons le feu vert de l'entreprise Miane Vinatier pour l'éclairage public de la rue de la Planche, la halle de marchandise, la « PV » a commencé son rajeunissement le 13 septembre, la consultation pour la route du Queyroix est lancée...

Des projets se profilent, mais je le répète nous res-

tons à l'écoute de vos préoccupations et cherchons chaque fois que possible à trouver cet équilibre entre développement pour demain et entretien de l'existant, cela demande de l'exigence et de la pugnacité et vos encouragements sont chaque fois les bienvenus !

*Viviane Dantony*

Septembre 2010

## En Bref

### Infos pratiques

L'AGENCE POSTALE  
COMMUNALE  
Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h - 17 h  
Mercredi : 15 h - 18 h  
Jeudi : 9 h - 12 h  
Vendredi : 14 h - 17 h  
Samedi : 9 h - 12 h

### MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Mardi et Vendredi  
de 9 h 30 à 18 h

En cas d'urgence vous pouvez contacter Mme le Maire au 06.80.21.76.58

## Sommaire

EDITO	1
COMMISSIONS	2
COMMISSIONS	3
COMMISSIONS	4
NOUVELLES	5
DIAPORAMA	6
DIAPORAMA	7
ASSOCIATIONS	8
ASSOCIATIONS	9
PORTRAIT	10
HISTOIRE	11
AGENDA	12

### Commission Développement Culturel et Touristique et Agriculture et Environnement

#### FILIERE BOIS

#### Résumé des réunions d'information réalisées dans l'hiver 2009-2010 dans le cadre du programme d'animation forestière du pays de Tulle.

Sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, du Centre Régional de la Propriété Forestière du Limousin (CRPF) et de la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural (FRCIVAM du Limousin), trois réunions ont été organisées dans le cadre du programme d'animation forestière à l'échelle des 60 communes du pays de Tulle.

Le but de ces rencontres est de mieux employer la ressource locale notamment à travers la « plaquette-bois » comme solution énergétique. Cette ressource peut être utilisée aussi bien pour des équipements collectifs que pour l'habitat individuel.

*Pourquoi notre région s'intéresse t'elle à la « plaquette-bois ».* Le bois énergie peut être récupéré lors des coupes de taillis, de haies, de bordures de voirie ou de champs. Cette matière première est très abondante dans notre région,

Les filières paysannes peuvent s'organiser localement, d'où une économie de proximité et une limitation des impacts négatifs des transports (coût et pollution)

*Qu'est qu'une filière paysanne ?*

C'est l'organisation entre paysans en vue d'approvisionner localement (rayon de 20 km) des chaufferies individuelles ou collectives au bois déchiqueté. L'idée de cette filière est de travailler en filières courtes, en assurant une gestion durable de la ressource forestière.

*Quels intérêts peuvent en retirer les exploitants agricoles ?*

En complément de la production de bois de chauffage ou du bois

d'œuvre, de la confection de piquets, de la gestion des haies, de l'élagage des bordures de champs..., l'agriculteur pourra, grâce à la filière bois déchiqueté, valoriser les rebus de bois, c'est-à-dire le bois initialement perdu sur son exploitation comme les branches, du bois de petites tailles, des houp-piers...

Plus largement, cette filière permet également :

- Le maintien voire le développement de l'emploi rural,
- Une contribution à l'indépendance énergétique du territoire,
- Une meilleure appréciation de l'agriculture par les consommateurs.

*Quels intérêts peuvent en retirer les collectivités ?*

L'approvisionnement d'une chaufferie communale par du bois déchiqueté permet :

- De maîtriser l'approvisionnement en quantité et en coût,
- De valoriser une ressource locale disponi-

nible (1 km de haies = 100 m<sup>3</sup>/an)

- D'entretenir son territoire,
- De créer de l'emploi local (gaz = 1,2 individu, pétrole = 1,4 individu, bois = 4,5 individus)
- De limiter l'impact environnemental.

*Quelles sont les différentes étapes de la filière ?*

- Ramassage des branches lors de la coupe de bois,
- Alignement des branches (plus de rendement et donc économie de fonctionnement de la déchiqueuse,
- Le déchiquetage,
- Le séchage de la plaquette. Pour obtenir plus de chaleur il faut un taux d'humidité de 25 %. Le séchage dure entre 4 et 5 mois à l'abri de la pluie,
- Le transport et la livraison

L'utilisation en chaudière doit répondre à un cahier des charges pré-

## LA VIE DES COMMISSIONS (suite)

cis (granulométrie, mode de livraison, quantité livrée, origine du bois...)

*Quelles sont actuellement les différentes sources d'énergie bois ?*

• La plaquette forestière (pour les chaufferies),

- La bûche (foyers, inserts et poêles),
- Les granulés bois (poêles, chaudières...)
- Les briquettes ou bûchettes reconstituées.

*Quelles sont les économies réalisées avec l'énergie bois ?*

L'énergie bois tout d'abord permet la limitation des émissions de gaz à effet de serre et ensuite une économie d'énergie. Pour 1 000 tonnes de bois consommées on économise 250 tonnes de fioul.

*Quels sont les avantages*

*de l'utilisation d'une chaudière bois déchiquetée ?*

D'après les statistiques, une chaudière bois déchiqueté consommerait moitié moins qu'une chaudière bois bûche.

## PRESENTATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF de la Communauté de Communes « Vézères-Monédières » (SPANC)

### Quelques chiffres :

↳ création le 1<sup>er</sup> janvier 2003

↳ 12 communes (canton de Treignac)

↳ 2 100 installations d'assainissement non collectif (+/- 10 %) sur notre territoire.

### Obligations réglementaire de la Communauté de Communes :

↳ **Contrôle de conception :** vérification de la bonne conception du dispositif dans le cadre de permis de construire et d'une réhabilitation

↳ **Contrôle de réalisation :** après réalisation des travaux, vérification de la conformité des ou-

vrages avant remblaiement des fouilles

### ↳ **Contrôle de fonctionnement (diagnostic) :**

• Recensement et localisation de toutes les installations

• Réunions publiques

• Prises de rendez-vous (avis de passage)

• Diagnostics sur le terrain

↳ **Diagnostic de cession immobilière :** obligation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013

### Les redevances :

Projet de mise en place de redevance pour 2010 (à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010) :

- Redevance pour le contrôle de conception →

→ 60 € (moyenne département entre 50 et 120)

• Redevance pour le contrôle de réalisation → 60 € (moyenne département entre 50 et 120)

• Redevance pour la réalisation d'un diagnostic sur demande → 150 € (moyenne département entre 120 et 300)

**Pas de redevance pour la réalisation des diagnostics obligatoires.**

**REGLEMENT INTERIEUR : Nouveau règlement intérieur disponible à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010 dans toutes les mairies de la Communauté de Communes**

Aides financières : Voir

en Mairie

### Service de Vidanges Groupées :

**L'arrêté du 7 septembre 2009** préconise que « les installations et ouvrages d'Assainissement Non Collectif doivent être vérifiés et nettoyés aussi souvent que nécessaire.

**La Vidange de boues est réglementée.** C'est pourquoi nous vous proposons d'organiser votre vidange en respectant la réglementation, pour un tarif diminué dans le cadre des **opérations de vidanges groupées.**

**Un diagnostic** de votre installation sera effectué par la même

## LACELLE INFO

### LA VIE DES COMMISSIONS

#### SPANC (suite)

occasion par le **Service Public d'Assainissement Non Collectif** de la Communauté de

Commune « Vézère-Monédières ».

*Pour tout renseignement ou pour bénéficier de ce service contacter :*

**M. Nicolas GRANGER :**  
**Technicien Environnement – Communauté de Communes « Vézère-Monédières »**

**Tél : 06 48 71 86 09 –**  
**email : [environnement@vezere-monedieres.fr](mailto:environnement@vezere-monedieres.fr)**

#### SIRTOM

#### S.I.R.T.O.M de Treignac

##### Dépôt des encombrants : horaires d'ouvertures

**TREIGNAC :** LUNDI → de 14 h à 18 h

MARDI AU SAMEDI → de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**CHAMBERET :** MARDI, JEUDI et SAMEDI → de 8 h à 12 h

**BUGEAT :** MARDI et VENDREDI → de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

SAMEDI → de 9 h à 12 h

#### HALLE DE MARCHANDISE

Non seulement une toiture neuve déjà entreprise par Sébastien PICHOU, le petit fils de « la » Emilienne, mais un ravalement des murs de la façade, une rénovation des pierres de l'arche d'entrée, un enduit à la chaux en intérieur tout cela grâce à l'engagement de la Communauté de Communes et à un financement à hauteur de 72 %

par le Conseil Général dans le cadre du petit patrimoine. Certes la nouvelle voiture du cantonnier aurait sans doute apprécié d'en faire son garage mais nous pouvons

être soulagés de sauver ce bâtiment qui nous ancre dans notre passé dynamique et nous fait espérer un futur différent mais tout autant actif !

#### FOIRE BIO DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2010

Le 27 septembre de 16 h sur la prochain marché bio de ce du champ de d'automne à partir foire et à **18 h**

une **dégustation gratuite** sera offerte à toute la po-

pulation par les acteurs de l'évènement.

## VEHICULE COMMUNAL

Après l'expertise de l'ancien véhicule communal qui donnait de grands signes de fatigue, il s'est avéré qu'une dépense trop importante devait être investie pour le remettre en service en toute sécurité. La municipalité a estimé en conséquence qu'il se-

rait préférable de le remplacer. Une consultation a été lancée et une aide exceptionnelle a été sollicitée. Notre choix s'est porté sur un FIAT FIORINO, la part communale déduction faite de la subvention s'élève à 3 850 euros (le prix d'une occasion !)



## COMMERCES EN FÊTE du 6 au 16 octobre 2010

Pour rendre hommage à la commune le Lacelle qui a été particulièrement dynamique lors de la dernière opération « Commerces en Fête », la Chambre de Commerce et d'industrie du Pays de Tulle et Ussel a décidé, cette année, de mettre en lumière notre commune en organisant une animation itinérante à Lacelle le **Mercredi 13 octobre 2010**.

Nous recevrons un bus

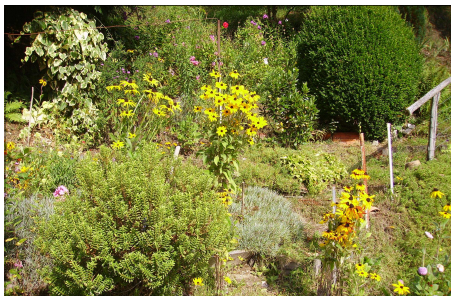
anglais, des musiciens jazz, des artistes de rue, qui animeront Lacelle à partir de **10 heures**.

Il est rare qu'une petite commune soit mise sous les projecteurs ! Rendez-vous donc chez les commerçants de la commune qui participent à la manifestation !

Outre **l'importance majeure d'être là pour montrer à nos commerces,**

**(qu'on nous jalouse !)**  
**Adrienne et Jean-Pierre Langlade, Bruno et Aline Legrand, Jean-Paul et Claudine Lagnien, Fleur et Loïc Touillez notre intérêt,** vous pourrez peut être gagner des lots lors du tirage au sort de la Tombola (2 gros lots ont été gagnés l'année dernière à Lacelle !)

## Grand concours communal 2010 des maisons fleuries



Nous remercions vivement les lacelloises qui ont participé à la 2ème édition du concours 2010 des maisons fleuries. Le fleurisse-

ment est un atout pour notre cadre de vie et égaie notre regard lorsque nous traversons le bourg.

Cette année nous félicitons deux ex-æquo Mme Scoth du village des Champs et, pour la 2ème année consécutive, Mme Panteix.

Les deux gagnantes se verront remettre un bon

d'achat de 40 euros qui récompensera leurs efforts et leur créativité.

*Etre jardinier, c'est être comme le Bon Dieu, c'est donner vie et beauté avec de la terre, de l'eau et des graines.*

*Jean Chalon - écrivain et chroniqueur français*



## COMITE DES FETES LACELLE - L'EGLISE-AUX-BOIS

Cette année encore, les manifestations de l'été ont eu un franc succès : feu d'artifice et feu de la St Jean en juin.

### **Juillet :**

#### *Rallye automobile :*

C'est par un beau soleil que 17 voitures se sont lancées sur les routes de la Corrèze. On notera au fil des années que le nombre d'équipages est en hausse. Après une superbe balade tous les groupes se sont retrouvés autour d'un repas champêtre au cours duquel chaque équipe a reçu sa récompense.

## FESTIVALACELLE 2010

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, le Festivalacelle 2010 a voulu s'inscrire dans la continuité des années précédentes et dans l'action d'étendre ses activités artistiques et musicales.

L'Espace Créations, à la gare, fut le lieu où se déroulèrent les ateliers d'arts qui ont commencé dès le jeudi 5 août, pour se prolonger jusqu'au dimanche 8. En plus des activités de peinture, sculpture, dessin, mosaïque, patchwork, une exposition d'art a pu avoir

#### *Vide-grenier :*

Pour sa 1<sup>ère</sup> édition à L'Église aux Bois, 10 exposants ont répondu présents. Les visiteurs venus en nombre pour chiner ont pu également visiter l'exposition organisée par la Mairie qui présentait des photographies anciennes sur les habitants de la commune ainsi que les peintures réalisées par des artistes de la commune. Le succès de cette manifestation a créé un grand embouteillage aux abords de la Mairie !

#### **Août :**

lieu, mettant à l'honneur les oeuvres des ateliers de cette année et celles des années précédentes, ainsi que celles d'artistes locaux, amateurs et professionnels : peinture, dessins, photographie.

Animation des ateliers : Anne Laure Hecke, Hélène Varlet, Marie Noëlle Hainault, Lili Gorski, Laura Loras.

Les concerts eurent lieu cette année les samedi et dimanche avec une météo magnifique et toujours le souci d'éclectisme, et de surprises. Dans l'après

Le vide-grenier à Lacelle a remporté également un vif succès. 20 exposants ont participé à cette manifestation où les visiteurs venus pour faire des bonnes affaires ont pu aussi visiter l'exposition de broderies, sculptures, peintures, maquettes, réalisées par les artistes de la commune. Le soir, une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour déguster une délicieuse paëlla !

Un grand merci à tous ceux qui ont fait de ces manifestations un succès et à l'année prochaine !

*Arlette Coignet*

midi du samedi, de la chanson française originale avec Mademoiselle Anna, Hélène Juren, de la pop rock électro avec Marianne Nationale (Marianne Guyader, chant et Olivman, guitare). Puis le soir, ce fut le grand retour de Maria Palatine et sa musique envoutante au chant et à la harpe, venue déjà en 2008, lors du repas organisé par Lacell'arts, préparé spécialement par Zénodie Arlas et Patrick Lafont. Un spectacle de danse et musique proposé par Jérémy Nattagh et Olia

Lumelski pour une création originale et inventive. Et, à la nuit tombée, un lâcher de lampions lumineux sous un ciel étoilé. Pour achever la soirée avec un concert de musique électronique, Manhattan Cactus.

Certains des artistes du samedi puront se produire à nouveau le dimanche, tels Mademoiselle Anna, Maria Palatine, Ollia Lumelski et Jérémy Nattagh, puis, ce fut le tour des prestations surprises et improvisées pour l'occasion, certaines premières scènes, telles Groundhogs (Jo Blaster chant guitare et harmonica, Jérémy Nattagh, basse et Anna Touati, batterie), avec des créations originales blues-rock, et Antoine Lebras, jeune guitariste de 12 ans, accompagné notam-

ment par son papa Eric à la basse, Vincent Gornot à la batterie et Alexandra Castagnetti au chant pour des reprises improvisées. Puis, Jam Elix, duo guitare-chant composé de Jimmy Jacquot et Alexandra Castagnetti avec des reprises et créations originales.

Le festival fut enfin ponctué par la présence, l'animation débridée et l'énergie sans faille de Marcel Aurange et Radio Archéologie, où accompagné de Tim Laser, les spectateurs ont pu être les témoins privilégiés de conférences improbables et dépaysantes et des actions telles que la "prise du train", animations loufoques et bon enfant pour attirer les voyageurs du train de passage à Lacelle.

Mille mercis à tous les artistes bénévoles cités ci-dessus qui ont mis leur talent, leur énergie et enthousiasme une fois de plus pour que cette manifestation soit possible. A Michel Jeammot et l'Hôtel Jeammot pour l'accueil et la résidence des artistes. A l'association Lacell'arts et ses membres.

Merci à la municipalité de Lacelle, Madame le Maire et le Conseil municipal pour son soutien moral et logistique, le PNR Millevaches et plus particulièrement Mr Desmoulins pour son aide, et tous les spectateurs, participants, dont beaucoup de fidèles désormais, sans lesquels le sentiment de partage et la joie d'être ensemble n'aurait pas tout son sens.

*Vincent Gornot*

## LE CLUB GENETS ET BRUYERES

Le prochain voyage nous conduira en direction du Plateau de Gergovie. Départ **Mercredi 15 septembre 2010 à 6 h 20 à Lacelle** vers Clermont.

Nous commencerons notre journée par une visite guidée de « l'aventure Michelin » où nous découvrirons le musée qui abrite les inventions de la saga Michelin. Puis nous nous restaurerons et prendrons des forces avant la visite de la ville, la cathédrale Notre-

Dame, la Place de Jaude, le vieux Clermont.

Nous rejoindrons la Corrèze en passant par le plateau de Gergovie, lieu historique de la bataille entre Vercingétorix et Jules César.

Le retour à Lacelle est prévu vers 19 h 45.

---

### **Assemblée Générale :**

La prochaine Assemblée Générale est prévue le Dimanche 28 novembre 2010

### **Tous les mercredis de 14 h à 18 heures**

Venez jouer avec quelques passionnés à la belote ou au scrabble ou autres jeux de sociétés et partager le goûter.

Pour s'évader, sans quitter son fauteuil, la petite bibliothèque vous est ouverte le mercredi après-midi.

## Portrait d'un personnage de notre commune : ARLETTE COIGNET

Chaque fois que je passe devant chez Arlette je ne peux m'empêcher d'admirer l'harmonie des fleurs bien alignées le long d'allées tracées au cordeau et en arrière plan leur chalet pimpant. Cet été, j'ai poussé la porte de leur maison et c'est dans la chaleur d'un intérieur de chalet de « haute Maurienne » que nous avons fait connaissance. Arlette et Daniel se sont mariés très jeunes, 19 ans ! Ils habitent alors à Villemomble en région parisienne. Arlette travaille à Paris dans un cabinet d'assurances. Avec l'arrivée de leurs deux enfants, Stéphane et Jennifer, ils aspirent tous deux, le week end, à quitter la ville et achètent une ferme dans la Somme qu'ils restaurent. En 1982, ils décident de quitter définitivement la banlieue et d'aller vivre dans leur ferme tout en travaillant à Paris.

*Pourquoi êtes-vous venus en Corrèze ?*

A la retraite nous souhaitons nous rapprocher de nos enfants et nos quatre petits enfants (Katty, Lorli, Célia et Maxence). Notre choix s'est porté sur la Corrèze qui offrait deux avantages : être à mi-chemin entre Paris et Perpignan et

c'est une région magnifique, calme et sauvage.

*Pourquoi Lacelle ?*

Nous avons eu le coup de cœur pour le calme du lotissement de la Planche mais surtout, nous avons apprécié le terrain dont la vue donne sur un pré où paissent tranquillement des vaches.

*Vos engagements dans le monde associatif ?*

Je suis baignée dans le monde associatif depuis l'âge de 7 ans, j'aime beaucoup le contact, peut être est ce à cause de mon signe astrologique, je suis sagittaire !

Jeune, je participais à une chorale (danse et chants), puis à Champien dans la Somme j'étais membre du Comité des fêtes et organisais beaucoup d'activités, des repas, des fêtes, des tournois de pétanque. En 2005, c'est donc naturellement que j'étais partante pour relancer le Comité des Fêtes à Lacelle dont je suis Présidente depuis cette année.

*En tant que Présidente, avez-vous des projets ?*

Je souhaiterais consulter



les enfants et les ados de la commune pour connaître leurs désirs et essayer de leur faire plaisir.

*Quels sont vos loisirs ?*

Le jardinage, la baignade à Viam, les randonnées en hiver dans la neige, les promenades avec les enfants, la pétanque et cuisiner pour les amis. J'aime aussi le théâtre. Je suis membre de la troupe de Chamberet et l'année prochaine je vais aussi rejoindre avec mon amie Nicole le groupe de St Hilaire.

*Avez-vous trouvé le bonheur à Lacelle ?*

Je suis très satisfaite de la vie à Lacelle pour plusieurs raisons : la convivialité, la nature, les amis et la tranquillité du village.

Nous profitons de cet article pour remercier également Daniel qui est toujours prêt à réaliser bénévolement pour la commune des panneaux de bois avec toujours une petite touche artistique !



### Histoire de notre commune : LE MASVALLIER - 1ère partie

Le Masvallier ou plutôt Le Mas-Vallier. Le « mas » est connu, si la ferme provençale est bien loin, le mot nous vient aussi du bas latin « Mansus », du verbe « Manere » : séjourner, rester, demeurer. En principe le mas est une exploitation isolée, une manse, unité agricole exploitée par une famille. Par la suite, le mansus se transforme en hameau lorsque la cellule se scinde et construit alentour.

Pour « Vallier » c'est un peu plus incertain : soit un homme latin « valentius », soit un dérivé de « Vallis » : vallée, lieu de la vallée compte tenu de l'emplacement à l'amorce d'un vallon. Il est bon de rappeler que la rivière « Combade » prend sa source ici, vallis est bien le plus crédible ; le Mas de la Vallée.

Le Masvallier est très anciennement connu, depuis le haut moyen âge comme « fief mouvant » de la baronnie de Chamberet.

Les seigneurs du lieu étaient de petite noblesse (écuyers chevaliers) mais très ancienne, la simplicité de leurs armoiries « d'argent à la croix de gueules » (traduire

par une croix rouge sur fond blanc) le laisse supposer, un emblème aussi peu chargé a du être adopté dès l'apparition de ces signes de reconnaissance - cartes de visite de grandes dimensions avant l'époque vers 1180-1200.

A noter que le blason communal actuel a repris ces couleurs avec un additif ou « brisure ».

Aux alentours de 1350, la famille, une partie au moins, alla s'installer à La Valade près de Chamberet. Contrairement aux de Lacelle, la lignée est connue en 1409 : un Pierre de Masvallier portait le titre de seigneur de Chamelho (Chaumeil) près de Treignac. Un autre Aymeric, ou Aymerigot, petit fils



Vers 1315-1317, Eymerie de Masvallier, compagnon de Robert de Lacelle, sont tous deux cités en qualité de témoins du mariage célébré en l'église de Chaumeil entre Eble de Ventadour et Mathé de Comborn-Treignac.

ou petit neveu du témoin au mariage déjà cité précédemment fut écuyer de la chambre d'Archambaud III, vicomte de Comborn. *Philippe Chabrillange*

*(suite dans le prochain bulletin de janvier 2011)*

**AGENDA DES ASSOCIATIONS**

**COMITE DES FÊTES**

Vous serez informés des manifestations de l'automne par courrier, affiches et sur le site web de Lacelle.

Retrouvez-nous sur le net pour consulter le détail de l'agenda des évènements de notre commune à <http://www.lacelle.correze.net/agenda.html>

**CLUB GENETS ET BRUYERES**

**15 septembre 2010**  
Journée touristique à Clermont-Ferrand

**28 novembre 2010** -  
Assemblée Générale-

**FESTIVALACELLE**

Tous les contacts, liens, vidéos et photos des artistes et des manifestations à Lacelle sont sur le site : [www.festivalacelle.com](http://www.festivalacelle.com)

**ERRATUM**

La fête des voisins n'était pas organisée par le Comité des fêtes comme annoncé dans le précédent bulletin de Mai, mais par les habitants de Lacelle et l'Eglise aux Bois qui souhaitaient se retrouver pour un bon moment de convivialité et de partage.

De son pays Mississipi  
Aux milles lumières de Paris  
Elle fut l'étoile au corps d'ébène  
L'idole des foules qu'elle déchaîne



Elle fit honneur, non sans audace  
A son passé et à sa race  
De sa voix pure et cristalline  
Elle chantait ses origines  
  
Mais c'est ici dans ses Milandes  
Qu'elle a montré, sage légende  
Qu'entre les hommes, la différence  
Ne saurait être indifférence



Enfants du monde notre tribu  
Furent ainsi bien reconnus  
Quel beau cadeau et quel trésor  
Un coin d'Afrique en Périgord  
  
Que cette perle tombée du ciel  
Soit un exemple universel



G. Taverne

**Ce poème a été écrit et lu par Mme G. Taverne en fin de repas lors du voyage touristique du Club Genêts et Bruyères du 16 juin dernier au Château des Milandes, propriété de Joséphine Backer.**

Directeur de publication :  
Viviane Dantony  
Secrétaire de Rédaction :  
Véronique Bonnet-Ténèze  
Edition en 100 exemplaires